



N° 44
NOV 2022

KELOU AR VRO

Bulletin municipal de Peumerit

Édito



Élodie
GUENNEC

Conseillère déléguée
à la communication

L'équipe municipale œuvre pour assurer la communication auprès de tous les Peumeritois. En effet, les habitants sont de plus en plus **demandeurs d'informations**, ils souhaitent comprendre l'évolution de leur cadre de vie et les raisons qui motivent les décisions de l'équipe municipale. C'est pourquoi informer est nécessaire pour ne pas dire indispensable.

Pour cela, il y a bien sûr le bulletin municipal « **Le Kelou** » qu'on s'est fixé à 3-4 éditions par an. Il est distribué par les élus eux-mêmes. Cela est important pour l'équipe car il permet de faire remonter **des questions, des remarques, et de dialoguer** avec les habitants.

Mais également, **les réseaux sociaux** (Facebook, instagram,...) sont des vecteurs importants de communication. La page Facebook Mairie de Peumerit possède plus de 350 abonnés. La commune s'est dotée aussi récemment d'un nouvel outil de communication PanneauPocket.

Il reste toujours nos essentiels (**Le Télégramme et Ouest France**) sur lesquels nous essayons de relayer le maximum d'informations.

Vous pouvez aussi retrouver des actualités, renseignements sur les compétences exercées par la **communauté de communes** (jeunesse, tourisme, gestion de l'eau et des déchets, ...) via leurs différents supports de communications (internet, bulletin intercommunal, ...).

Un gros chantier nous attend : **un site web tout neuf** (nouvelle arborescence, nouvelles fonctionnalités, nouveau design...). C'est la porte d'entrée de notre commune, il permet de la promouvoir, mais aussi de mettre en valeur nos artisans, nos commerçants, les associations et la vie peumeritoise tout simplement...

AGENDA

- 11/11 : commémoration du 11 novembre
- 19/11 : repas à emporter - APE
- 02-03/12 : Téléthon
- 31/12 : bal de la Saint Sylvestre - CDF



2022
2023
DIHUN HAUT PAYS BIGOUDEN
SAISON CULTURELLE

PEDDY BOTTOM

COMPAGNIE LE PARADOXE DU SINGE SAVANT - THÉÂTRE
Dimanche 16 octobre - 17h
Lundi 17 octobre - 10h
OUVERTURE DE SAISON 16H30



TOUBOUGE

FESTIVAL SPOK - CIRQUE POUR LES PETITS AVEC PAPA ET MAMAN
Mardi 25 octobre - 10h + 17h
AVAL DRO - PLOZEVET

BRIN D'ZINC

CONCERT
Vendredi 18 novembre - 20h30
AVAL DRO - PLOZEVET



FILLE OU GARÇON

MARION ROUXIN - CONCERT POUR LES ENFANTS
Vendredi 2 décembre - 15h
AVAL DRO - PLOZEVET

THOMAS POITEVIN

«THOMAS JOUE SES PERRUQUES» THÉÂTRE
Samedi 21 janvier - 20h30
AVAL DRO - PLOZEVET



L'HUMOUR L'HIVER à la HALLE

3 DRÔLERIES EN 1 APRÈS MIDI POUR LA FAMILLE
Dimanche 5 février - 15h
ESPACE RAPHAËL PLONEOUR L'ANVERN

KANEVEDENN

SPECTACLE POUR LES PETITS EN BRETON
Vendredi 3 mars - 10h + 18h
PLONEOUR-LANVERN - SALLE POLYVALENTE



LIOR SHOOV

«SOLO COLLECTIF» - SPECTACLE MUSICAL
Dimanche 12 mars - 17h
AVAL DRO - PLOZEVET

À QUOI RÊVENT LES MÉDUSES

Cie EN ATTENDANT - DANSE POUR LES TOUTS PETITS
Mardi 21 mars - 9h30 + 11h + 18h
AVAL DRO - PLOZEVET



GOÛTONS VOIR

SOPHIE JAMMET - DÉGUSTATION SPECTACLE
Samedi 1er avril - 20h30
AVAL DRO - PLOZEVET

LA PETITE GALERIE DU DÉCLIN

MARIONNETTES
Mardi 16 mai - 14h + 20h
AVAL DRO - PLOZEVET

en noir : les tous publics
en bleu : les scolaires



02 98 87 68 41
www.dihun.fr



UNE RENTRÉE SCOLAIRE SEREINE

60 élèves ont repris le chemin de l'école début septembre. L'effectif scolarisé est en hausse et sécurise le nombre de postes d'enseignants attribué à notre école. **Le personnel enseignant et le personnel communal s'inscrivent dans la stabilité**, gage de sérénité dans le fonctionnement quotidien.

Les projets pour l'année scolaire sont nombreux et **la commune abonde les différentes activités à hauteur de 10 000€** cette année. **L'association des parents d'élèves** génère, en complément, des actions d'autofinancement innovantes, comme l'opération « Jus de pommes des 3 pommiers ».

Nouveauté cette année : **l'accompagnement aux devoirs** mise en place afin d'épauler parents et enseignants dans leur tâche éducative.

Côté cour de l'école, **les peintures des jeux au sol** vont être refaites. De quoi rendre agréable la scolarité à Peumerit !



DU NOUVEAU À L'ÉCOLE : L'ACCOMPAGNEMENT AUX DEVOIRS

La commune a complété **son dispositif d'accueil en garderie par l'accompagnement des élèves aux devoirs**. Le projet pédagogique et le projet éducatif du temps périscolaire précisent les contours de cet accompagnement : transmettre le plaisir d'apprendre, aider l'élève à prendre confiance en lui, savoir reconnaître sa progression, échanger avec les parents et le corps enseignant sur le déroulé des séquences de travail.

Un cahier de liaison est mis en place avec le corps enseignant, et les parents **peuvent échanger avec Solène** sur les progressions ou les difficultés rencontrées lors du départ de l'élève le soir.



Nous espérons que ce dispositif allège la charge des parents en fin de journée, à un moment où **l'enfant peut ressentir la fatigue** de toute une journée à l'école.

DE NOMBREUSES ACTIONS PAR L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Afin de pouvoir **financer les projets d'école**, l'Association des Parents d'Elèves a, cette année, rapidement lancé ses premières actions.



Ainsi, elle a organisé **la récolte de pommes et la production de jus de pomme**. Une première cuvée a été vendue lors de l'après-midi « jeux » du 25 septembre et a été un succès. Une prochaine vente aura lieu lors du repas à emporter le **samedi 19 novembre** (Tajine de poulet ou cassoulet). Les tickets sont en vente en mairie, à Ty-Mo-Jet ou auprès des parents d'élèves.

Infos pratiques : La cuvée de l'école des 3 pommiers est aussi en vente auprès des parents d'élèves ou lors de nos manifestations. **La bouteille est vendue 3 € et les 6 bouteilles 15 €**. Les bouteilles étant consignées, nous vous remercions de nous les rapporter.

Une vente de sapins de Noël, en partenariat avec Ronan Le Guellec, aura lieu à compter de fin novembre.

La valorisation des journaux avec Cellaouate est reconduite cette année encore. **Apportez vos journaux dans les 3 conteneurs disposés devant l'école !**

LE REPAS ANNUEL ET TRADITIONNEL DES AÎNÉS, UNE BELLE RÉUSSITE !



Le samedi 17 septembre 2022, près de **60 personnes** ont répondu à l'invitation du **Centre d'Action Sociale (CCAS)** et partagé un excellent repas au restaurant **Le Bistrot de la Torche à Plomeur**.

Le repas fait partie d'un moment **fort et privilégié** de notre commune et surtout, en ces temps incertains « **où nous avons besoin de convivialité, de gaieté, de plaisir partagé** ».

Les doyens du jour étaient **Simone Le Pemp qui a eu 92 ans et Roger Guellec, qui fêtera bientôt ses 90 ans**.

Nos aînés ont apprécié cette journée conviviale et festive qui s'est poursuivie par la visite du **manoir de Kerazan à Loctudy**, ouvert au public dans le cadre des Journées du Patrimoine.

Les aînés ont pu admirer la qualité architecturale et l'intérieur de la demeure, les expositions, ainsi que le parc du manoir.

Rendez-vous l'année prochaine !



Cette animation est l'occasion de rappeler le travail de la commission du Centre d'Action Sociale toujours disponible qui veille au bien être des plus âgés ou des plus nécessiteux de notre commune, à travers les différents services offerts depuis la banque alimentaire, jusqu'aux ateliers de prévention en passant par l'accueil et l'écoute attentive de tous ceux qui ont recours au CCAS.

UN DIMANCHE SOUS LE SIGNE DE LA CONVIVIALITÉ !

C'est sous un soleil radieux, qu'une **quarantaine d'habitants** ont répondu présent à l'invitation du **Centre d'Action Sociale (CCAS)** pour participer à la journée de la convivialité du **dimanche 28 août**.

Un moment fort sympathique qui a débuté par un apéritif offert par la municipalité, suivi d'un déjeuner où chacun a apporté les victuailles pour partager le repas.

L'après-midi s'est ensuite déroulée entre échanges et rencontres autour de jeux en bois extérieurs mis à disposition.

Isabelle TANGUY, adjointe à la vie sociale de la commune, rappelle l'**importance de cette initiative**, qui permet de **rapprocher les gens et de faire connaître les nouveaux arrivants**.



A renouveler sans hésiter ! Avec, on l'espère, encore plus de convives.

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2022 SOUS LE SIGNE DU PATRIMOINE DURABLE - DEIZ AR GLAD BA PURID

Pour marquer les **Journées Européennes du Patrimoine**, une randonnée de 7.5 km était organisée à Peumerit le **dimanche 18 septembre** au matin, au départ de la chapelle de St-Joseph. Le soleil, au rendez-vous a facilité la découverte du **patrimoine naturel environnant**. La sortie s'est déroulée dans une ambiance conviviale appréciée par les 38 participants.



Toujours dans le thème du patrimoine durable, une après-midi autour de la **danse bretonne** était ensuite proposée à la salle polyvalente. **Dominique et Martine**, intervenantes pour différents groupes (Bagad Ar Re Goz, ar C'Hab e Tañsal, Korriged Is...) étaient là pour initier la trentaine de personnes présentes aux andro, hanter dro et autres gavottes. Après cette joyeuse initiation, **Hyacinthe Le Hénaff**, était venu faire tourner les danseurs au son énergisant de son accordéon.



L'église **Saint Alouarn** et la **chapelle de Saint Joseph**, ouvertes pour l'occasion, ont également connu une bonne fréquentation tout le week-end. Un grand merci à **Véronique, Sabine** et aux bénévoles de l'équipe paroissiale.



Evit an deiz ar Glad e zo bet ba Purid un tro vale e rae 7.5km war dro ar Chapel Sant Joseph. 38 den 'neus bet plijadur pourmen, an amzer a oa brav.

Goude merenn e oa dañs brezhoneg b'ar sal Purid b'ar vourc'h.

Dominique ha Martine a oa deuet evit deskiñ gavotte, andro, hanter dro, ...

Goude-se Hyacinthe Henaff a zo deuet gant un akordeon evit lakaat dañs an dud. Ur bern plijadur a zo bet betek diwezhad.

An Iliz Sant Alouarn hag ar Chapel Sant Joseph a oa digoret ivez. Ur bern tud a zo bet gwelet anezho. Trugarez da Véronique, Sabine ha tout an dud 'neus sikouret.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Elizabeth II vient de nous quitter après 70 ans de règne. Mais saviez-vous que le **8 juin 1909** à **Londres**, **Jacques Cariou**, peumeritois qu'on ne présente plus, a reçu des mains du roi **Edouard VII** (arrière-grand-père de la défunte reine) la Coupe du Roi ?

La Coupe du Roi était **une course hippique internationale**, disputée par équipe de trois officiers de chaque nation. La France était représentée par les capitaines Cariou, instructeur à l'Ecole d'Application de Fontainebleau et Bérille du 4ème cuirassiers et du lieutenant Broudehous du 5ème dragons.



1ÈRE JOURNÉE PORTES OUVERTES À LA CARRIÈRE LE PAPE DE PEUMERIT



Samedi 24 septembre, la carrière de Peumerit a attiré de nombreux peumeritois, qui, répartis dans plusieurs groupes, ont pu visiter le site grâce à **la mobilisation du personnel de l'entreprise Le Pape**. Cette société, créée en 1945, a ouvert en 1980 sa 2ème carrière sur le site Pont Illis à Peumerit et a obtenu, par arrêté préfectoral en 2001, une autorisation d'exploitation de 30 ans.



Comme il s'agit d'une ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement), elle a l'obligation de respecter **des normes environnementales réglementées par le code de l'environnement** ainsi que l'arrêté préfectoral d'exploitation et se doit d'effectuer :

- 2 fois par an, durant 1 mois, des mesures de concentration de poussières en suspension dans l'air
- tous les 3 ans, en différents points, des mesures d'émissions sonores
- 1 fois par an, des mesures de vibrations lors du tir de mine (mais la société a fait le choix de les effectuer à chaque tir de mine)
- tous les mois, en cas de rejet, des analyses de la qualité des eaux de rejet

La carrière s'étend sur **35 ha** mais **24 ha** sont exploités et permettent de produire **190 000 tonnes de granulats par an**. Le nombre de tirs de mine est réglementé : une vingtaine. Chaque tir de mine est précis et ciblé et permet de récupérer des blocs de roche qui seront traités dans un concasseur primaire. Les matériaux extraits sont traités par broyage, concassage, criblage et lavage afin d'obtenir des granulats de différentes tailles et possédant les caractéristiques adaptées à leurs utilisations diverses.

LE FEST NOZ, UNE BELLE RÉUSSITE !!

Après deux années de pandémie et malgré un temps mitigé le matin du samedi 25 juin 2022, le **fest-noz organisé par le comité des fêtes a connu un très large succès**.

Près de 750 repas ont été servis où les convives ont pu déguster les moules ou saucisses/frites, sous les chapiteaux installés la veille.

Ces groupes Triskill, le trio Lirzhin et les sonneurs OLLU ont animé le quartier, jusqu'à bien tard dans la nuit. Les groupes ont fait danser les amateurs de danse bretonne, petits et grands dans une ambiance de fête du village à « la bretonne » entre danses et crêpes.



Le président du comité des fêtes, Gwen Corre, remercie les nombreux bénévoles (près de 35 personnes) qui se sont mobilisés et qui ont largement contribué au succès de cette animation devenue incontournable dans la commune.

PROJETS COMMUNAUX

Les élus poursuivent les études et les recherches de financements afin de mener sereinement les projets communaux. Pour rappel, le conseil municipal a validé les demandes de subventions pour les projets et les montants estimatifs ci-dessous :

PROJETS	COÛT ESTIMATIF	ÉTUDES	SUBVENTIONS ATTENDUES
Aménagement de sécurité et de circulation au bourg et à Saint Joseph	Tranche 1 à 380 000€ HT (Saint Joseph-Hent Pont Iliz-Hent Ar Mor) Total prévu : 900 000€ HT	CAUE (Cabinet d'Architecture d'urbanisme et Environnement) FIA (Finistère Ingénierie Assistance)	Tranche 1 : 90 000€ DETR 70 000€ Conseil Départemental Demande en cours à la Région
Rénovation énergétique des bâtiments communaux*	Tranche 1 à 268 000€ HT Total prévu : 755 000€ HT	CEP (Conseil en énergie partagé) et EXOCETH	Tranche 1 : 80 000€ DETR Demande en cours à la Région
Installation de jeux de cour et parcours sportif	42 500€HT	Devis en cours d'étude en interne	20 000€ Conseil Départemental en 2022
Aménagement du carrefour RD57 – Route de Saint Joseph	45 000€HT	Cabinet de géomètre	20 000€ Conseil Départemental en 2023

* : salle polyvalente, bibliothèque, école maternelle

Les projets sont nombreux et **doivent faire l'objet d'études pour bien les mener**. Les demandes de subventions sont indispensables pour rester à un **autofinancement communal raisonnable**, mais prennent du temps en réunions et préparation de dossiers. Ces études et recherches de financements ralentissent évidemment le début des chantiers.

D'autre part, la manne financière annoncée en 2021 dans le cadre du **plan de relance de l'Etat n'est pas au rendez-vous**. La nouvelle politique du Conseil Départemental aboutit également à moins soutenir les projets des petites communes. **La maîtrise des budgets** en ces temps de crise restera donc la ligne à tenir avant de mener ces projets.



Exemple de réalisation de parcours sportif.

Un projet est en cours de réflexion par le conseil

QUESTIONS D'URBANISME

Vous projetez de faire des travaux sur votre propriété et vous vous posez des questions.

Dès lors qu'il y a une **création de surface ou une modification de l'aspect extérieur**, une procédure est nécessaire, soit par une déclaration préalable aux travaux, soit sous la forme d'un permis de construire et cela qu'il s'agisse de construction, démolition, extension, rénovation, abri de jardin, création ou transformation de garage, carport, clôture, pose de panneaux solaires, véranda changement des menuiseries extérieures, création d'ouverture dans le bâti, pose de fenêtres de toit, piscine, plan d'eau, travaux d'affouillement et de remblaiement...

En fonction de l'**importance du projet** (inférieur ou supérieur à 20 m²), de **votre situation géographique** et au regard du règlement de la carte communale de Peumerit, le formalisme et les délais de traitement des dossiers sont différents et peuvent varier de 1 à 3 mois permettant la consultation des services compétents afin de vous délivrer **un droit assorti parfois de prescriptions (ABF : Architecte des Bâtiments de France, ...)** ou un refus.

Aussi, avant les travaux, ayez le réflexe de **consulter la mairie pour connaître la bonne formalité d'urbanisme**, les enjeux et la fiscalité de votre projet. Pour les cas particuliers, la mairie vous orientera vers le service communautaire, voir un urbaniste conseil pour les dossiers à enjeux.

Si vous avez **déjà réalisé vos travaux** et omis de constituer votre dossier de demande de déclaration préalable ou de permis de construire, **sachez que la grande majorité des situations reste régularisable à posteriori**, bien sûr si vous êtes en zone constructible ou s'il n'y a pas d'atteintes graves à l'environnement.

Par le dépôt d'un dossier d'autorisation de travaux, même tardif, et si vos travaux génèrent de la surface taxable, vous participerez comme tout un chacun à l'équitable effort fiscal au bénéfice des finances de la commune. Avec des taxes d'aménagement fixées à 1,2 %, la commune de Peumerit est peu taxée sur une échelle de 1 à 5 %.

Sachez toutefois, que seules les constructions d'abris bois, de serres de moins de 20 m² et les abris de jardin de moins de 1,80m de hauteur seront exonérées de taxe.

Le **respect des procédures d'urbanisme** prévient bien souvent les conflits de voisinage et vous assure aussi **une sérénité juridique** car les notaires s'assurent désormais que les autorisations d'urbanisme relatives aux biens mis en vente ont bien été obtenues afin d'éviter les contentieux avec le nouvel acquéreur.



ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Toutes les communes sont à la recherche d'**optimisation de leurs dépenses d'énergie**. Concernant Peumerit, l'augmentation du coût de l'énergie sera de 50% en fuel (+ **2 500€ environ**), 15% en électricité (+ **1 500€ environ**). Le contrat de gaz garantit une fluctuation maximale de + ou - 8% (+**500€ environ**).

Les élus décident d'un plan d'économies comme suit :

- **extinction de l'éclairage public** de 21h30 à 6h30 (déjà effectif à Peumerit) ;
- **limitation de l'éclairage de Noël** à 3 semaines : du vendredi 16 décembre au vendredi 6 janvier ;
- **limitation de la température** des bâtiments communaux à 19° ; le chauffage ne sera allumé qu'après les vacances scolaires de la Toussaint ;
- **pose de systèmes de régulation** des températures des bâtiments. Coupure des ballons d'eau chaude pendant les vacances scolaires (cantines, écoles, ...)
- **adhésion à Ecowatt** : arrêt à distance de l'éclairage public de 18 à 20h si délestages.



Par ailleurs, à moyen terme, un groupe de travail va étudier la pose de « Trackers » solaires pour la production photovoltaïque dans le cadre du projet de rénovation énergétique des bâtiments communaux.

LE LIVRE « PEUMERIT, VILLAGE AUX 2 MONUMENTS AUX MORTS 14.18 »

Le livre « **Peumerit, village aux 2 monuments aux morts 14.18** » vient de paraître. Son auteure, **Agnès Le Guill**, est l'arrière-petite-fille de Louis Le Pape, né à Kerloës à Peumerit en 1874. Ce livre est le résultat d'un travail de près de **deux années de recherches**, exclusivement basées sur les archives communales et départementales. Il rend un hommage à la pierre (des deux monuments aux morts 14.18) et à l'homme (le soldat peumeritois).

C'est en **1922, le 4 septembre** que Peumerit érige son monument aux morts, mais sous quelles conditions ? **En 1985**, ce monument aux morts, rongé par les aléas du temps, est remplacé par le monument tel que vous le voyez aujourd'hui (si vous y faites attention !), sculpture du landudécois Pavec.

Ce livre retrace **l'historique des deux monuments aux morts** et la liste biographique des peumeritois morts pour la France figurant sur le monument ainsi que sur le monument d'autres communes. Ce recueil recense les mobilisés de la commune, qui ont regagné leur terre de légendes et d'ajoncs.

C'est une résurrection manuscrite à la commémoration du 11 novembre devant notre monument aux morts, notre patrimoine mémoriel. C'est à nous, peumeritois de tous âges, de poursuivre cet hommage, cette reconnaissance patriotique. Pour « **ne jamais oublier** » car nous sommes tous enfants de soldats de la grande guerre.



L'auteure est toujours à la recherche de documents familiaux et militaires (photos, livrets,...).

**Pour tout contact :
agneslegouill@laposte.net**

ÉTAT CIVIL

Naissances

- 18/06/22 - Aaron MARECHAL MONSAINT - Kreis Ker
- 30/07/22 - Alma DE KERCKHOVE - Keridou
- 22/08/22 - Aëlyn JEGOU - Roscrac
- 31/08/22 - Léana TRETOUT - Hent Bihan Ar Roz
- 10/09/22 - Hayden TANNEAU GLOAGUEN - Troyon
- 01/10/22 - Gabie PASTERIS LE BERRE - Saint Joseph
- 18/10/22 - Arya LE MAO - Saint Joseph

Baptêmes civils

- 06/06/22 - Gwendal LE LOC'H - Kéréto
- 17/09/22 - Juliette SEZNEC ANDRO - Kernebret

Mariages

- 02/07/22 - Antoine NACHON et Marie DARNAJOU - Kerloes
- 10/09/22 - Benjamin PARRY et Delphine BUREL - Moulins Verts

PACS

- 30/07/22 - Georges L'HELGOUALC'H et Eliane FERNANDEZ (FRIQUET) - Lespurit Coat
- 24/08/22 - Baptiste HENRY et Alice MOLLET - Quillianet
- 24/10/22 - Jean-Baptiste Le Pape et Agathe Le Moigne- Park Geot

CONTACTS

- **adresse** : 1, Hent Jacques Cariou, 29710 PEUMERIT
- **email** : mairie@peumerit.fr
- **téléphone** : 02 98 82 91 51
- **site internet** : www.peumerit.fr
- **f** : www.facebook.com/CommunedePeumerit/
- **Appli** Panneau Pocket



ACCUEIL MAIRIE

- **lundi, mardi et vendredi** :
9h00-12h15 et 14-17h
- **mercredi, jeudi et samedi** :
9h00-12h15

